



L'Atlas des Paysages : la vallée de la Meuse

Les « Atlas des Paysages de Wallonie » ont pour objectif de faire connaître les paysages de la Wallonie et de proposer des pistes d'action pour en préserver les caractéristiques. Le tome n° 6 de cette collection, consacré à la Vallée de la Meuse, sera mis en ligne vers la fin de l'année 2016. Il vous faudra donc encore patienter !

Nous avons rencontré les chercheurs¹ qui ont travaillé à l'étude et à la rédaction de ce tome ainsi que des membres du Comité d'Accompagnement de la recherche et des utilisateurs qui nous ont parlé de l'Atlas dans leurs démarches.

Le sixième tome paraîtra en fin d'année sur notre site internet et il vous sera possible de le télécharger. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu de publication papier, la politique de la Région étant de limiter les coûts. Les chercheurs espèrent néanmoins trouver une solution pour le publier : «*Nous risquons de perdre une partie des lecteurs car l'Atlas est souvent utilisé en le feuilletant, en regardant les illustrations... Tout le travail de mise en page étant réalisé pour la mise en ligne, il ne resterait qu'à trouver un financement pour une impression. Nous y réfléchissons*»

L'Atlas de la Vallée de la Meuse

L'ensemble paysager de la Vallée mosane correspond à la profonde tranchée creusée par le fleuve au travers du plateau condrusien de la frontière française à Namur puis, de cette ville à la frontière néerlandaise, entre le plateau hesbignon et les plateaux condrusien et hervien. Quelles sont les spécificités de cet ensemble paysager ? «*Ce qui*

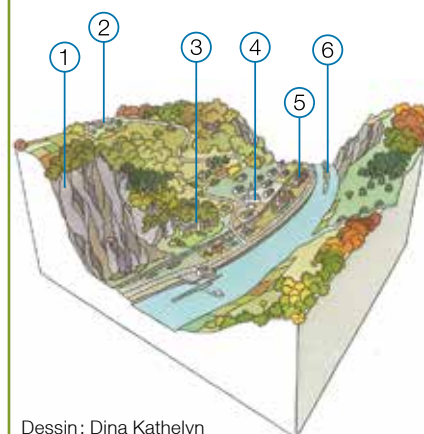
ressort d'abord de cet atlas, c'est la complexité, la concurrence entre les fonctions. Il y a, sur un territoire très restreint, une multiplicité de fonctions. Le relief de vallée est une contrainte physique forte qui empêche la plupart des activités de déborder.»

Au cœur de l'Atlas, il y a bien sûr le fleuve lui-même et, à travers les évolutions, les manières dont l'homme se l'est approprié. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, le développement était tourné vers le cours d'eau. La pratique du transport fluvial a impliqué l'installation de relais et d'activités au bord du fleuve... La vallée est un corridor de communication, en relation étroite avec les ensembles paysagers qui le jouxtent, dans lequel se sont développés la route et le rail. Mais avec le développement du transport par rail et par la route, les activités ont tourné le dos au fleuve. Aujourd'hui, il y a une volonté de se le réapproprié.

Une caractéristique propre à cet ensemble paysager est le mélange intime entre des éléments paysagers anthropisés, fortement transformés par l'action de l'homme, et d'autres encore très naturels. «*Par exemple, la partie amont de l'ensemble est restée très naturelle, tandis que plus loin se sont développées les deux grandes villes de Namur et Liège. Dans la ville, les caractéristiques*

Haute Meuse dinantaise

1. Vallée encaissée aux versants boisés entrecoupés d'affleurements rocheux
2. Village de vacances situé à cheval sur l'aire et sur l'ensemble paysager voisin
3. Élément patrimonial constituant un repère visuel fort (château, prieuré, abbaye...)
4. Noyau villageois installé dans un élargissement de la plaine alluviale
5. Villas mosanes et anciens hôtels monumentaux
6. Îles et barrage-écluse entravant ponctuellement le cours du fleuve



Dessin : Dina Kathelyn

Quelques blocs-diagramme illustrent les paysages des aires paysagères. Il s'agit d'une représentation schématique, d'un paysage conceptuel qui rassemble les principales caractéristiques de l'aire. Ici, l'aire paysagère de la Haute Meuse dinantaise.

¹ Ont participé à la recherche CPDT «Atlas des paysages 6» : E. Castiau, A. Coppens, M. Haine, T. Pons, S. Queriat, avec la collaboration de L. Fraipont, sous la direction de M.-F. Godart (IGEAT-ULB).

Les Atlas sont inscrits dans la démarche européenne

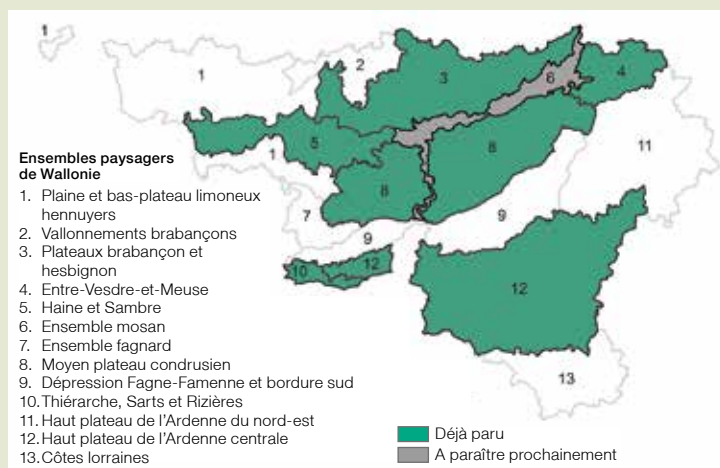
Les **Atlas des paysages de Wallonie** ne sont pas de simples atlas. Ils font partie des outils dont la Wallonie s'est dotée pour caractériser les paysages, pour sensibiliser et agir en leur faveur et mettre ainsi en œuvre la **Convention européenne du paysage**. Cette Convention, adoptée en 2000, constitue le premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. Elle a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens (...). Sur cette base, de nombreux pays européens ont réalisé des travaux d'identification des paysages et mis en place des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion de ceux-ci.

Dans un premier travail, la CPDT a identifié 79 «territoires paysagers²» en Wallonie, regroupés en 13 «ensembles paysagers». L'étude intègre la définition des paysages donnée par la Convention: «*une partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.*» Un second travail a donné naissance aux Atlas des paysages, conçus comme **outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion**. Ceux-ci traitent des paysages considérés comme remarquables aussi bien que des paysages les plus quotidiens. Claire Neuray³ précise: «*Les "territoires paysagers", à plus petite échelle, puis les Atlas des paysages, à l'échelle des ensembles paysagers, mettent les caractéristiques observables au centre de la démarche, avec des regards sur la mise en place du paysage, produit social, sur des temps longs, avec une accélération à partir des années 1950. Ils s'intéressent aux personnes qui y vivent et à celles qui gèrent le territoire.*» Le paysage étant visuel, l'atlas est abondamment illustré par des photographies, des cartes, des schémas, des dessins...

La **cohérence paysagère** est assurée par la démarche des échelles emboîtées: de l'ensemble paysager aux aires paysagères. Les Atlas envisagent l'ensemble du territoire, il n'y a pas de distinction entre paysage rural, paysage industriel, paysage urbain... Claire Neuray explique: «*Bien sûr, il y a des ensembles où un type de paysage est dominant mais nous avons utilisé la même démarche et la même présentation dans chaque volume. Ceci dit, dans chacun nous avons développé de manière plus approfondie une problématique parmi les caractéristiques actuelles. Par exemple, l'urbain pour l'Entre-Sambre-et-Meuse ou la forêt pour l'Ardenne centrale. Cette problématique n'est plus développée de manière aussi importante dans les volumes suivants, nous renvoyons au tome en question. Il est donc important d'avoir tous les volumes.*»

Plusieurs pays ont développé des Atlas des paysages: en France, en Espagne, au Portugal, en Slovaquie...

La réalisation des Atlas en France et en Wallonie a d'ailleurs donné lieu à un double échange de compétence. Dans un premier temps, ce sont les Atlas des paysages de Wallonie qui se sont inspirés de l'exemple français. «*Un premier échange avec les Français a eu lieu en septembre 2005. A l'époque, ceux-ci avaient déjà publié des Atlas des paysages, à l'échelle des départements ou des régions, et notre réflexion s'est nourrie de leur expérience.*» En 2015, 66 Atlas avaient été réalisés, couvrant 93 % du territoire français. Cependant, les Atlas français, réalisés par des bureaux d'études ou des architectes différents, ne se basaient pas sur une méthodologie commune et traitaient les paysages chacun à leur manière. Un nouvel échange a eu lieu il y a deux ans, les Atlas wallons servant cette fois-ci d'exemple. «*Les Français ont lancé un groupe de réflexion pour l'actualisation de leurs atlas afin de développer une méthodologie commune à tous les volumes. Nous leur avons présenté notre expérience et notre démarche. Leur méthodologie s'inspire de la nôtre mais elle a été adaptée car ils restent contraints par la publication à l'échelle des départements tandis que nous travaillons à l'échelle des ensembles paysagers, ce qui offre une plus grande cohérence paysagère.*»



La collection des Atlas des paysages de Wallonie. Chaque tome présente un ensemble paysager (parfois deux).

En gris, le long ensemble paysager de la Vallée mosane, à paraître.

Les cinq volumes déjà parus ainsi que le sixième à venir couvrent au total 57 % du territoire wallon.

² «*Les territoires paysagers de Wallonie*» (2004), sous la dir. de C. Feltz, Études et documents CPDT, 4, Namur. La publication peut être téléchargée sur notre site: <http://cpdt.wallonie.be/publications/les-archives/les-archives-7>.

³ Claire Neuray est membre du Comité d'Accompagnement de la recherche et Maître assistante à la Haute École Lucia de Brouckère. Elle était auparavant chercheuse dans l'équipe fondatrice de l'Atlas.

urbaines côtoient des îles sur le fleuve. Les deux éléments se juxtaposent sans cesse.» L'aspect touristique est également important, dans la partie amont de la vallée mais aussi à travers les villes touristiques...

A quoi servent les Atlas des Paysages ?

Les Atlas sont un outil de compréhension et de connaissance des paysages, de sensibilisation et de gestion. Marc Clignez⁴ confirme : «*Les Atlas sont précieux car ils fournissent une multitude d'informations adaptées à la diversité des échelles auxquelles il convient de considérer les territoires et les paysages confrontés aux pressions et enjeux contemporains.*» Ils sont accessibles à un large public, depuis le simple citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs. Mais à quoi servent-ils ? Voici quelques-uns de leurs usages.

Acteurs locaux et citoyens

La population locale est généralement heureuse de retrouver sa commune, sa région dans l'Atlas. Certaines bibliothèques communales le proposent d'ailleurs dans leur catalogue.

La journée «Nos paysages, un placement pour demain?» du 4 juin 2015 organisée par la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne, conjointement avec les chercheurs de l'Atlas des paysages sur l'Ardenne centrale, est un exemple de prise en main plus collective de l'Atlas. Les chercheurs expliquent : «*Différents acteurs locaux s'étaient appropriés et présentaient eux-mêmes des parties de l'Atlas, comment ils l'utilisaient et ce que cela permettait de faire par rapport à leurs préoccupations.*» La journée a regroupé une septantaine de personnes, travaillant dans les communes, dans des bureaux d'architectes, au Département de la Nature et des Forêts, dans les



A Herstal, en région liégeoise, une étroite bande de terre parcourue par une voie ferrée industrielle sépare la Meuse et le Canal Albert.

Parcs naturels, les Contrats rivière, les Groupes d'Action Locale, les Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et de la mobilité, ainsi que des citoyens intéressés.

Bureaux d'études

Les Atlas ont pris leur place dans les études d'aménagement du territoire, notamment dans les Schémas de structure, les autres plans communaux ou encore les études d'incidence. Claire Neuray⁵ précise : «*L'Atlas est un ouvrage régulièrement cité et utilisé dans les rapports. Il est devenu une référence de qualité, ou en tout cas reconnue, dans le cadre des missions que les bureaux d'études doivent remplir et dans lesquelles le paysage intervient...*»

Les bureaux d'études utilisent la carte des territoires paysagers et les Atlas pour situer le territoire sur lequel ils travaillent. «*Ces documents ont remplacé la carte agro-géographique qui servait auparavant de cadre.*»

Quand l'Atlas existe pour la zone concernée, il permet aussi de la situer par rapport à l'aire paysagère dans laquelle elle se situe. Un chercheur ajoute : «*C'est surtout le découpage en aires paysagères qui les intéresse. Cela permet d'évaluer si le territoire qu'ils étudient correspond aux caractéristiques mises en évidence. Mais aussi de prendre en*

compte les enjeux, les recommandations...» La troisième partie des Atlas propose en effet une découverte des éléments qui caractérisent les paysages plus locaux ainsi que les enjeux qui découlent de ces observations. Ils sont complétés d'objectifs paysagers et de pistes d'actions qui relèvent de la protection, de la gestion ou de l'aménagement.

Patrimoine

Marc Clignez, membre de la Chambre provinciale de Liège de la Commission Royale des Monuments, sites et fouilles, explique l'intérêt des Atlas pour ce qui concerne le patrimoine : «*Il est important de contextualiser tout monument ou/et site sur lequel on est interrogé, que ce soit dans le cadre d'une procédure de classement ou de remise d'avis sur un projet, aux échelles des aires paysagères avant de considérer celle de l'unité paysagère dans laquelle se situe le site ou le monument.*»

Parc naturels, Groupes d'Action Locale...

La Plateforme paysage en Wallonie, développée au sein de la DGO4⁵ est un lieu de rencontre et d'échanges entre les différents acteurs impliqués dans des démarches d'études, de gestion et de valorisation des paysages (dont les

⁴ Marc Clignez, Professeur à la Haute École Charlemagne, enseignant dans le Master architecte paysagiste coorganisé par Gembloux Agrobiotech (ULg), la Faculté d'architecture de l'ULB et la Haute École Charlemagne, représente la Commission Royale des Monuments, sites et fouilles dans le Comité d'Accompagnement de la recherche.

⁵ Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie du Service Public de Wallonie.

Parcs naturels, les Groupes d'Action Locale...). La CPDT, avec les Atlas des Paysages, alimente les méthodes et les savoir-faire des structures en présence. L'intérêt paysager est en effet une composante importante dans la gestion des Parcs naturels. Les chercheurs ajoutent : *«Les Parcs naturels concernés par des territoires non couverts sont demandeurs de la parution des Atlas les concernant.»* Marc Clignez observe que l'Atlas des Paysages est particulièrement adapté et utile à l'échelle de la gestion des parcs naturels, *«à la fois en matière de réflexion et d'action sur le territoire et de communication avec les élus, les administrations et les citoyens.»*

Gestionnaires des espaces ruraux : agriculture, forêts, espaces verts...

Arnaud Stas⁶, à la Direction des Espaces Verts de la DGO3, insiste sur les descriptions des régions traitées, les forces et faiblesses ainsi que les recommandations spécifiques formulées dans les Atlas. *«Ces recommandations devraient servir de base pour des projets de plantations, de sauvegarde, d'avis sur permis, de restauration, d'orientation. Les Atlas servent pour la Direction des Espaces verts (avis sur permis). Ils pourraient servir à d'autres directions de la DGO3 et pour cela ils ont été distribués dans ces directions.»*

Par ailleurs, il a créé au sein de la DGO3, suite à sa représentation auprès du Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du Paysage, un «Groupe de travail Paysage» qui a pour objectif de rendre transversal les actions entreprises pour restaurer, protéger ou sensibiliser au Paysage et faire le lien entre les actions de la DGO3 et celles de la Convention Européenne. Un de ses objectifs écrits est de *«proposer au Comité de Direction des actions prioritaires à mettre en œuvre en fonction des recommanda-*

tions des Atlas des paysages, réalisés par la CPDT.»

Les Atlas constituent un outil précieux pour les **forestiers**, utilisés notamment lors de l'élaboration des plans d'aménagement, mais aussi pour le **monde agricole**. Alain Le Roi⁷ y voit un intérêt pour la compréhension des paysages et les pressions pouvant s'effectuer sur ceux-ci. *«J'ai contribué à la mise en place d'un réseau de conseillers œuvrant en collaboration avec le monde agricole sur les différentes thématiques environnementales. Les conseils qu'ils donnent nécessitent de très bonnes connaissances techniques, agronomiques, environnementales... La lecture des Atlas des paysages leur permet d'approfondir leurs connaissances des changements paysagers inhérents au monde agricole, et ce à une échelle dépassant le cadre de la parcelle ou de l'exploitation agricole.»* Les Atlas permettent donc aux agents d'encadrement de mieux intégrer la dimension paysagère et ses évolutions.

Enseignants

Les enseignants constituent un public particulièrement intéressé. Ils sont nombreux à utiliser l'Atlas comme outil pédagogique, tant dans l'enseignement secondaire que dans le supérieur. Marc Clignez, qui enseigne à la Haute École Charlemagne, les utilise et cite en exemple : *«A l'occasion d'ateliers pluridisciplinaires programmés dans le cadre d'un Master ingénieur industriels, orientation environnement, les Atlas constituent le socle des analyses territoriales. A l'occasion de lectures plurielles du paysage réalisées dans le cadre du Master Architecte paysagiste⁸, les Atlas sont souvent le premier document ressource consulté lors d'ateliers spécialisés.»*

Les possibilités d'exploitation pédagogique sont nombreuses, comme l'a montré la présentation des Atlas des Paysages⁹ à la Belgian Geography Day, qui s'est tenue le 14 novembre 2015 à la VUB. Marie-Françoise Godart précise : *«Certains venaient découvrir les Atlas, d'autres les utilisaient déjà et venaient étoffer les possibilités d'exploitation. Un professeur disait qu'il travaillait avec celui d'une autre région en attendant la sortie d'un Atlas de sa région.»* Tous les enseignants présents, francophones mais également flamands, ont exprimé leur intérêt pour la richesse de l'iconographie et la variété des documents.

La première partie de la présentation a mis en évidence tout ce qui concerne le paysage dans les programmes de géographie de l'enseignement secondaire, en distinguant les compétences selon les degrés (1^e, 2^e et 3^e degrés) et les types de réseaux. La deuxième partie a expliqué la logique et le contenu des Atlas. La mise en lien de ces deux parties a dégagé toute une série de pistes d'exploitation pour l'enseignant du secondaire.

Mais est-il possible d'exploiter les parties de l'Atlas portant sur les enjeux paysagers? Claire Neuray, qui enseigne à la Haute Ecole Lucia de Brouckère, formant des bacheliers en gestion de l'environnement urbain, en architecture des jardins et du paysage et en tourisme, répond à mon interrogation : *«Bien sûr! On peut aussi introduire les enjeux, les objectifs et les pistes d'action dans les cours, pour la formation mais aussi dans l'idée de préparer les étudiants à être des citoyens responsables.»*

Ne doutons pas que le volume n°6 des Atlas, consacré à l'ensemble paysager de la Vallée de la Meuse, sera d'une aussi grande utilité.

⁶ Arnaud Stas est Directeur a.i. de la Direction des Espaces verts (Département de la Ruralité et des Cours d'eau) de la DGO3 (DG Agriculture, Ressources naturelles et Environnement) du SPW. Il est aussi le représentant de la DGO3 auprès du Conseil de l'Europe pour la Convention européenne du Paysage.

⁷ Alain Le Roi est membre du Comité d'Accompagnement de la recherche. Il est Expert contractuel, attaché à la Cellule Intégration Agriculture-Environnement de la DGO3. La Cellule est hébergée au Département de l'Environnement et de l'Eau et collabore avec l'ensemble des Départements dans les domaines précités.

⁸ Coorganisé par Gembloux Agrobiotech (ULg), la Faculté d'architecture de l'ULB et la Haute École Charlemagne.

⁹ Par Anne Dubreucq (titulaire à l'ULB des cours de «didactique de la géographie» et de «géographie du secondaire» et responsable de l'encadrement des stages et du CAPAES), Marie-Françoise Godart et Claire Neuray. Vous pouvez trouver la présentation à l'adresse http://zekollari.be/BGD/Atlas_Paysages_F.pdf